



## PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DES INSTALLATIONS PORTUAIRES DE MATANE

### Rencontre d'information avec les voisins du port

Mardi 10 octobre 2023, de 19 h à 20 h 30

Riôtel Matane (salle Rivage) – 250, avenue du Phare Est, Matane

---

### Faits saillants de la rencontre

#### Personnes présentes

Au total, 35 résidents voisins du port de Matane ont assisté à la rencontre.

Les représentants de la Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie (SPBSG) suivants étaient également présents :

- **Anne Dupéré** – Présidente-directrice générale
- **Annie Fournier** – Directrice générale, Société d'aide au développement des collectivités (SADC) de la région de Matane et administratrice à la SPBSG.
- **Jean-Pierre Harrison** – Maître de port de Matane
- **Marina LePen** – Chargée de projet en développement durable
- **David Parent** – Directeur des infrastructures portuaires
- **Caroline Ratté** – Directrice de l'environnement et du développement durable

#### Invitations

Une lettre d'invitation a été transmise par la poste le 26 septembre 2023 à 74 résidences situées à environ 750 mètres des installations portuaires à l'ouest et environ 1,5 km des installations portuaires à l'est, sur la rue de Matane-sur-mer. L'invitation a également été transmise à des représentants de la Ville de Matane afin de les informer de la tenue de la rencontre.

#### Objectifs de la rencontre

La rencontre avait d'abord pour but d'informer les riverains sur le projet de réaménagement du port de Matane et de répondre à leurs interrogations. La SPBSG souhaitait ensuite donner l'opportunité aux personnes présentes de partager leurs opinions, préoccupations et suggestions relativement au projet.

## Déroulement

La rencontre s'est structurée en deux parties :

- 1<sup>re</sup> partie – Présentation du projet : les caractéristiques du port, ses enjeux, les orientations stratégiques, les grandes étapes du projet ainsi que son échéancier.
- 2<sup>e</sup> partie – Période de question et d'échange : Les principaux éléments qui ont émergé de la période d'échange avec les citoyens sont résumés ci-dessous.

## Résumé des échanges

---

### Raison d'être du projet et financement

- L'objectif du projet de réaménagement est de répondre à la demande actuelle et future. Le volume de marchandises chargées et déchargées au port de Matane se situe actuellement autour de 300 000 tonnes métriques. Une étude économique est en cours pour évaluer la hausse anticipée des volumes de marchandises qui seront transbordées au port.
- Le projet ne permettra pas d'accueillir de plus gros navires compte tenu de la longueur des quais et de la configuration du port de Matane, où l'espace de stockage est limité.
- Le budget alloué au projet de réaménagement des installations portuaires de Matane ne pourrait pas être transféré à un autre port de la SPBSG.
- Le financement des travaux au port de Matane provient de deux enveloppes :
  - Un montant fourni par le gouvernement fédéral lors du transfert des installations portuaires du gouvernement du Canada au gouvernement du Québec pour la mise à niveau des quatre ports gérés par la SPBSG.
  - Un montant fourni par le gouvernement provincial pour le développement des activités portuaires qui s'inscrit dans la vision maritime du Québec, *Avantage Saint-Laurent*.
- Si le budget du projet dépasse significativement le financement prévu, la SPBSG devra réévaluer le projet et établir des priorités. Une mise à jour de l'estimation des coûts est en cours.

---

### Infrastructures et équipements

- La SPBSG est gestionnaire du quai commercial à l'ouest du bassin du port, de même que du havre et des terrains situés au sud. La SPBSG n'est pas gestionnaire des infrastructures suivantes :
    - Le terminal du traversier Matane | Baie-Comeau | Godbout;
    - Le terminal du traversier-rail;
    - Le quai des pêcheurs commerciaux.
  - Les citoyens peuvent s'adresser à la SPBSG pour des questions ou des commentaires concernant les installations gérées par des usagers du port et elle s'occupera de leur transmettre l'information.
-

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'entreposage de marchandise en vrac sur les quais sera toujours pour le court terme compte tenu du peu d'espace d'entreposage disponible. D'autres espaces d'entreposage sont envisagés dans le parc industriel.</li> <li>• Le quai commercial existant sera entièrement démoli. La dalle ayant été reconstruite récemment devait seulement permettre de maintenir les opérations portuaires actuelles le temps que le quai soit reconstruit.</li> <li>• Il est possible que certaines réparations soient aussi requises au niveau du brise-lames. Une étude est en cours pour déterminer l'état de cette structure.</li> <li>• Il n'est pas prévu d'installer une balance à camions dans les nouveaux aménagements.</li> </ul>
<b>Période de travaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La période de travaux prévue paraît longue pour certains citoyens présents, qui ont demandé s'il était possible de raccourcir l'échéancier des travaux et si certains travaux seront réalisés en hiver. La SPBSG a indiqué que le phasage du projet n'est pas encore déterminé, mais l'objectif est toujours d'avoir un échéancier de travaux le plus court possible. Toutefois, les conditions de travaux sont particulières dans le domaine maritime, en fonction des marées notamment.</li> </ul> <p>Il est possible que des travaux soient effectués en hiver afin de réduire les impacts environnementaux. De plus, un suivi des niveaux sonores sera effectué durant toute la durée des travaux.</p>
<b>Retombées économiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des personnes présentes ont souhaité connaître le nombre d'emplois additionnels qui pourraient être créés avec le développement des activités du port de Matane. La SPBSG indique que l'étude économique en cours permettra de quantifier le nombre d'emplois potentiellement créés.</li> </ul>
<b>Compensation environnementale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La SPBSG souhaite que les projets compensatoires soient réalisés à Matane, mais ceux-ci devront se faire en milieu marin ou pour des espèces fauniques marines (le saumon, par exemple).</li> <li>• À titre d'exemple, la Société des traversiers du Québec (STQ) a réalisé un projet compensatoire exigé par le MPO en restaurant une fosse à saumon dans la rivière Matane, afin de compenser pour des travaux réalisés dans le fleuve Saint-Laurent ayant des impacts sur l'habitat du poisson.</li> </ul>
<b>Camionnage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des personnes présentes indiquent qu'il y a beaucoup de camions circulant sur des tronçons de route à Matane-sur-Mer (rue du Parc Industriel et rue du Port), certains ne respectent pas les limites de vitesse et la signalisation (les arrêts, notamment). La SPBSG fera un suivi auprès des usagers du port, tant au niveau des routes empruntées, que la vitesse et l'utilisation des freins moteur.</li> <li>• D'autres personnes ont voulu savoir si l'accroissement de marchandises transbordées au port de Matane allait entraîner une forte augmentation du camionnage. La SPBSG précise que l'étude économique en cours permettra d'établir le besoin des entreprises du</li> </ul>

	secteur et d'évaluer l'impact sur le transport des marchandises par camion.
<b>Dragage et gestion des sédiments</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des citoyens présents ont voulu savoir si la SPBSG étudie la possibilité d'aménager les quais différemment, de manière à limiter le dragage requis dans le havre. La SPBSG souligne que toutes les options sont étudiées, l'objectif étant de trouver le meilleur scénario en fonction de plusieurs contraintes (agitation des vagues, manœuvres des navires, maintien des opérations pendant les travaux, sécurité, coût, etc.).</li> <li>• La SPBSG détient et a pris connaissance de toutes les études des sols réalisées antérieurement au port de Matane, mais de nouvelles études sont nécessaires pour déterminer la configuration du nouveau poste à quai.</li> <li>• La possibilité d'effectuer les travaux de dragage aux installations du club de yacht en même temps que ceux de la SPBSG afin de réduire les coûts est à déterminer. Cependant, les études réalisées pour la caractérisation du site de rejet en eau libre pourront être utilisées par le club.</li> <li>• Différentes solutions de gestion des sédiments sont analysées, notamment la valorisation d'une partie des sédiments dragués dans la construction de la nouvelle aire d'entreposage.</li> </ul>
<b>Environnement sonore</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des personnes présentes soulignent que les travaux effectués il y a quelques années pour le retrait du quai éperon, au port de Matane, a généré beaucoup de bruit pour les résidences à proximité.</li> <li>• D'autres parlent du bruit généré par les sirènes de recul des véhicules au niveau des usagers du port, de même que sur le chantier de construction d'un immeuble à logement pour travailleurs. La SPBSG fera le suivi auprès des usagers du port à ce sujet.</li> </ul>
<b>Pollution lumineuse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'éclairage des quais devrait être prévu de manière à réduire la pollution lumineuse, selon certains voisins présents. La SPBSG précise que l'éclairage des quais sera conçu pour que la lumière soit dirigée seulement vers les zones devant être éclairées.</li> </ul>
<b>Changements climatiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'impact des changements climatiques et de la montée des eaux sont pris en considération dans l'élaboration et l'ingénierie du projet.</li> </ul>
<b>Démarche d'information et de consultation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Puisque les études environnementales et économique sont en cours, plusieurs éléments de l'ingénierie du projet, des impacts anticipés et des mesures d'atténuation à mettre en place ne sont pas encore déterminés. La SPBSG souhaitait tout de même informer les riverains à cette étape préliminaire du projet. Une autre rencontre sera prévue avec les voisins du port au printemps prochain afin de les tenir informés de l'évolution du projet.</li> <li>• Des personnes ont souhaité connaître les mécanismes mis en place entourant l'acceptabilité sociale du projet, notamment afin que la SPBSG ne soit pas juge et partie. La SPBSG précise que l'analyse des impacts sur l'environnement qui sera réalisée par une firme externe</li> </ul>

---

comprend un chapitre dédié aux impacts sur le milieu et la communauté et sera déposée au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

- Il est également probable que ce projet soit soumis à des audiences publiques du Bureau d'audience publique en environnement (BAPE), une entité indépendante.
- 

**Suivis et actions :**

- La SPBSG fera des suivis auprès des usagers du port concernant les problématiques et nuisances vécues par certains voisins du port (circulation des camions, bruit, déneigement, etc.).
- Les faits saillants de la rencontre seront transmis aux participants.

*Ces faits saillants se veulent informels et ne constituent pas un verbatim de la rencontre.*

*Ils n'ont aucune valeur légale.*